

Compte rendu des CAP Locales des 4, 5 et 6 juillet 2017

Mouvement local d'affectations au 1er septembre 2017

Les mouvements ont été diffusés sur Ulysse 56.

Nous avons lu notre déclaration liminaire en début de séance (cf. pièce jointe). Nous y dénonçons, notamment, les nouvelles modifications des règles de gestion par le directeur général sans discussion avec les représentants des personnels. C'est un nouveau recul en matière de droit à mutation pour les agents. L'objectif est bien d'adapter les règles de mutations aux suppressions d'emplois, aux restructurations, transferts et fusions de services et aux attentes des directeurs locaux de disposer de règles plus malléables.

Nous y dénonçons également l'adoption du nouveau règlement intérieur.

La CGT a demandé que la Direction avertisse les agents ALD de leur affectation avant la CAPL, surtout si elle a l'intention de les bouger. Cela concerne également les collègues arrivant de l'extérieur nommés ALD Morbihan ou à la RAN.

Ce sera encore plus nécessaire quand il n'y aura plus que 2 RAN au 1er septembre 2018 !

Dans le Morbihan, ce sont 21 suppressions d'emplois supplémentaires en 2017 toutes catégories confondues qui vont se traduire dans les postes et services par une dégradation accrue des conditions de travail et une diminution du service public. Les conséquences des restructurations pour les agents sont une mobilité forcée et non choisie, pour les collègues qui ne suivront pas leur mission, c'est un changement de fonction qu'on leur impose et qu'ils subissent.

Tous ces changements sont risqués de troubles psychosociaux pour les collègues mais ça n'a pas l'air d'être la préoccupation de la Direction Générale.

Il faut stopper les suppressions d'emplois et donner à chaque agent la possibilité d'exercer correctement ses missions. **Il y a urgence !**

CAPL des agents C

La CGT et Solidaires ont boycotté la 1ère convocation de cette CAPL pour protester contre l'adoption du nouveau règlement intérieur, qui diminue drastiquement les droits des représentants du personnel à défendre les agents mais aussi contre la fusion des RAN dans le Morbihan.

Le Directeur a reconvoqué la CAPL dans l'heure qui a suivi. La CGT lui a dit qu'il faisait une très large interprétation des textes, le règlement intérieur prévoyant une seconde convocation dans les 48 heures !

Afin de défendre les personnels, nous avons siégé.

Voici le détail du mouvement.

4 agents mutés hors du département, 16 arrivées de l'extérieur.

13 mouvements internes dont 7 pour les missions suivies.

5 collègues n'obtiennent pas satisfaction dans le mouvement interne.

Avant la CAPL, 62 postes de titulaires sont déclarés vacants au 1er septembre en tenant compte des suppressions d'emplois et de la création ou transfert de nouveaux services.

17 départs à la retraite sont enregistrés pour l'année 2017.

Le mouvement proposé par la Direction respecte la règle de l'ancienneté.

Après affectation, 19 postes de titulaires restent vacants.

RAN AURAY : 1 à Carnac- RAN Lorient : 2 au SPF 3^e bureau- RAN Ploërmel : 2 à la trésorerie, 1 au SIP- RAN Pontivy : 1 à la trésorerie, 2 au SIP, 2 à la trésorerie de Locminé- RAN de Vannes : 4 au SIP VG, 1 au SIP VR, 2 en Direction, 1 au SPF 2^e bureau.

Après affectation des ALD, 8 postes restent vacants dans le Morbihan : 2 en Direction, 4 au SIP VG, 1 au SIE VR et 1 au SPF de Vannes 2^e bureau (SPF Ploërmel).

Non seulement des postes sont supprimés mais la Direction Générale ne pourvoit même pas tous les postes vacants !

La situation au SIP de Pontivy se « stabilise » enfin après les multiples alertes. Des agents qui ne suivent pas leur mission sont mutés dans ce service.

La situation de Locminé est extrêmement préoccupante, la Direction répond à chaque fois « équipe de renfort ». Mais il y a « le feu » dans tellement de services qu'elle ne pourra pas tout éteindre !

L'équipe de renfort enregistre 2 arrivées et est au complet en agents C.

Le nombre de détachements : 8. Pour la CGT, ils doivent répondre à des situations particulières, sociales ou médicales.

Force est de constater que ce n'est pas le cas de tous, c'est devenu un mode de gestion dérogatoire pour la Direction qui a clairement affirmé pendant cette CAPL qu'elle gérait et « répartissait la pénurie ». Elle veut « équilibrer » les vacances de postes et les effectifs.

Si les détachements impliquent nécessairement l'accord de l'agent, la CGT considère que cette situation doit rester exceptionnelle et temporaire.

CAPL des contrôleurs

4 mutations hors du département, 31 arrivées dont 14 promus (concours, liste aptitude et examen pro).

27 mouvements en interne (dont 5 qui suivent leur mission), 2 agents n'obtiennent pas satisfaction.

33 départs à la retraite sont enregistrés.

Avant le mouvement local, 87 postes de titulaires étaient déclarés vacants.

La Direction gèle un poste de cadre B à **Lorient H/H** en prévision du départ des HLM au 1/1/2019. Pour la 1^{ère} fois depuis longtemps, **Le Palais** enregistre une arrivée. Paradoxal alors que le Directeur envisage sa fermeture !

Les agents du **SIE Lorient Nord** ont adressé une pétition au Directeur pour y dénoncer la suppression de 3 agents au 1^{er} septembre ! La direction répond mutualisation avec Lorient sud, gains de productivité et conformité avec le tableau des emplois. Les collègues sont en colère et l'ont fait savoir. L'inquiétude est grande et ils se demandent comment ils vont pouvoir réaliser leurs missions à la rentrée.

Parmi tous les services en difficulté, la situation de **Locminé** est également très préoccupante, la Direction répond équipe de renfort.

La CGT encourage tous les agents à évaluer la situation de leur service et à agir et réagir par l'envoi d'une fiche CHSCT et/ou d'une pétition à la Direction. Sans réaction forte, nous ne gagnerons pas !

11 contrôleurs sont détachés. 25 sont en situation d'ALD.

Après mouvement, ce sont au total 14 postes de contrôleurs qui ne sont pas pourvus.

CAPL des inspecteurs

9 collègues arrivent de l'extérieur, 2 sont mutés hors du département.

1 agent n'obtient pas satisfaction en interne.

32 postes de titulaires étaient déclarés vacants avant cette CAPL.

13 départs à la retraite sont recensés entre le 1er janvier 2017 et le 1er janvier 2018.

L'ensemble des élus est intervenu sur la situation d'un collègue ALD qui a été déplacé sans avoir été averti. La Direction a promis d'examiner le dossier avec bienveillance.

La situation difficile du **PCE de Lorient** a été évoquée. 2 inspecteurs y sont affectés et un contrôleur. La cellule de programmation Dircofi à Vannes soutiendra le service. Mais il subsiste toujours un déficit de cadre A.

Le **SPFE** n'a toujours pas d'inspecteur à sa tête, la Direction cherche une solution.

La trésorerie de **Guer** se retrouve sans cadre A au 1er septembre. La Direction réfléchit sur une solution d'intérim jusqu'au 31/12/2017 puisque le Directeur a décidé de sa fermeture (cf CTL du 17 juillet 2017). **La Gacilly** se retrouve également sans inspecteur et ferme au 31 décembre.

L'ensemble des O.S. a également interpellé la Direction sur le **PCR**.

Après mouvement, 9 postes de titulaires sont vacants. Mais globalement la situation du cadre A est à l'étiage, pas de déficit entre le théorique et le réel. Le Morbihan compte 16 ALD et 8 inspecteurs sont détachés.

VOTE sur les mouvements locaux :

POUR : parité administrative

CONTRE : CGT, CFDT, FO et SOLIDAIRES

(Sauf CAPL n° 3 et 1 où FO n'a pas d'élus).

Explication de vote : les élus CGT FP 56 votent contre ce mouvement afin de marquer leur totale opposition à la politique de l'emploi de la DGFIP, aux multiples remises en cause des règles de gestion qui pénalisent les agents qui voient leurs droits et garanties fortement diminuer d'année en année.

Vote sur le règlement intérieur : vote CONTRE à l'unanimité de tous les élus des personnels, vote POUR de la parité administrative dans les trois CAPL.

Élus en CAPL n°3 : Olivier AMICEL – Yvan LEGRAND- Anouk LE CLOEREC- Mickaël MOREAU- CAPL n°2 : Christophe RISSEL- Ilango NADARRASSIN- CAPL n°1 : Sophie RAULT- Loïc SPEGAGNE

Encore une fois, ces CAPL démontrent les difficultés à gérer les conséquences des suppressions d'emplois et en plus, la DG ne pourvoit pas tous les postes vacants.

Pour les agents c'est encore plus terrible : règles de gestion modifiées, fusion de RAN, conditions de travail dégradées.

Face à cette situation, la Direction répond suppressions de trésoreries, centralisation de services à Vannes, diminution des horaires d'ouverture, etc. Jamais la notion de service public n'est évoquée, ni les risques psychosociaux, ni l'intérêt du travail.

PLUS QUE JAMAIS, RESTONS MOBILISES POUR LA DEFENSE DE NOS MISSIONS, L'ARRET DES SUPPRESSIONS D'EMPLOIS ET L'AMELIORATION DES CONDITIONS DE TRAVAIL A LA DGFIP.

Bulletin d'adhésion CGT FiP Morbihan

Pour un syndicalisme de conquêtes sociales

NOM :

Prénom :

Date de naissance : / /

Catégorie : Grade : Échelon :

Adresse administrative :

.....
Adresse pour l'envoi de la presse :

* Adresse administrative :* Adresse personnelle (préciser) :

Bulletin à renvoyer à Christophe RISSEL SIE LORIENT NORD 1, place de l'Hôtel de Ville 56 322 LORIENT cedex